

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

la demande d'autorisation environnementale unique et à la demande d'institution de conditions d'utilité publique en vue de la création d'une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDN) appelée "pôle environnemental" sur le territoire de la commune de Kourou.

exécution de l'arrêté du

Monsieur le préfet de Guyane
soussigné(e), M. THIBAULT PHILIPPE

ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant

1 mois

, du

02/05/23

au

01/06/23

3 mai 2023

de 10h30 à 13h30

et de

à

de

à

et de

à

de

à

et de

à

de

à

et de

à

signature

Observations du public.

A la mairie de Kourou

le

dernière journée :

3 mai 2023

de 10h30 à 13h30 et de

à

Observations de M^{me}

Le commissaire enquêteur a constaté ce jour la visite d'3 personnes visant la lecture du dossier.
Toute observation n'a été inscrite à l'occasion.

Deuxième journée :

" L'ouvrage sera-t-il dimensionné pour prévenir des crues du fleuve Kourou d'intensité cinquanteaine voire centenaire ? En effet, le dernier rapport du BIEC souligne bien l'augmentation de la fréquence des précipitations extrêmes qui sont liées au changement climatique. Cela signifie que des crues d'intensité jamais observée vont se produire pour le fleuve Kourou. Quelles conséquences si une décharge se trouve dans la zone impactée par ces crues ??

De même, les pluies très fortes, dont la fréquence va elle aussi augmenter, vont donner des volumes d'eau qui peuvent déborder de l'ouvrage et polluer toutes les zones agricoles proches. Ces polluants peuvent impacter les sols agricoles pour longtemps et les rendre impropre à toute production agricole. Donc qu'est-il prévu pour les effluents lors de pluies exceptionnelles, pluies très fortes sur plusieurs jours et affilés ? Ces pluies "exceptionnelles", dans le contexte du changement climatique vont devenir beaucoup plus fréquentes, augmentant fortement ce risque de pollution des sols agricoles de la zone."

Pierre André WAGNER - Docteur en Biologie et pédologie.
10 mai 2023 - Kourou.

Par rapport à la question précédente, si les terres agricoles sont polluées, que devient le projet de Vie de toutes les familles d'Agriculteurs qui vivent de

ces terres agricoles ??

Nous nous sommes présentés ce jour à la Région de Karay pour reconfirmer notre avis défavorable s'agissant du projet ISDND au cœur de la zone agricole de Wayaba, porté par le groupe SECTÉ. Notre syndicat est à l'origine de l'installation des agriculteurs entre 2007 et 2013 avec le partenariat de l'EFPAZ. En effet, nous avions la présidence à l'époque de la chambre d'agriculture et avions donc identifié cette zone comme étant à fort potentiel agronomique. Nous restant donc fidèle à nos engagements de départ.

Nous comprenons l'urgence de la problématique du traitement des déchets, toutefois, le sujet ne peut pas se construire sans l'aval des premiers concernés, qui sont les agriculteurs qui risquent d'être impactés par toutes les nuisances possibles.

Jean-Yves HARY,
Président du GRAGE
0694434640
grageguyane@gmail.com


Mme HOËL Charlette
Secrétaire Générale du Grage

Troisième journal :

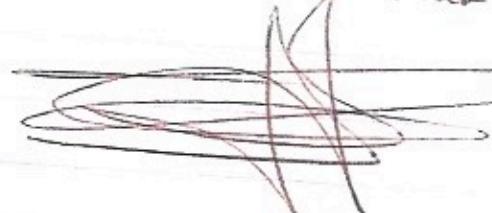
Je me suis présentée aujourd'hui à la mairie de Rourou, afin de donner un avis concernant le projet de décharge mis en place par le groupe Sèche pour répondre à la problématique liée aux déchets en Guyane qui est très préoccupante au vu de la fermeture de la décharge maringavine. Je suis favorable au projet car il nous faut une solution rapide pour répondre à ce besoin pressant. Nous avons l'opportunité d'avoir une entreprise française experte dans le domaine des déchets et l'environnement qui pourra mettre en place une gestion adéquate de ces derniers. Tout en respectant l'environnement durablement sans une mise en danger de la nappe phréatique. Ce projet permettra également une création d'emploi en Guyane. Un point positif retenue est celui que le terrain sera surveillé pendant une période de 25 ans et ce dernier sera remis en état pour une éventuelle exploitation agricole. Le projet doit voir le jour pour la gestion de nos déchets en Guyane où nous nous retrouverons avec une mauvaise gestion et des problématiques sanitaires encore plus grave.

Madame Elaine Garcia

A ce jour, le 24 MAI 2023, je me suis présenté à la mairie de Kourou afin de donner mon avis sur le projet de décharge sur Ix/AYABO.

A l'heure actuelle, le traitement des déchets en GUYANE est une problématique centrale, la décharge située au MARINGOIN va devoir fermer car celle-ci n'est plus ne sera plus en mesure d'accueillir d'avantage de déchet, après étude du projet porté par le groupe SECHE, je prononce un avis favorable. Soit celui-ci, bien qui il soit un terre agricole, celui-ci présente des avantages économique, environnementale non-négligeable.

Mr MIATTI Luther



Je suis totalement favorable à ce projet d'installation de décharge dans ma commune. Il enraie l'amélioration du cadre de vie, avec un projet qui tient la route et un parteur de projet privé qui s'y connaît.
le 24 Mai de Kourou

à Kourou

Mr RODRIGUEZ LIMA

José Luis

